



# Risques Majeurs

## Plan Particulier de Mise en Sûreté

**Numéros de téléphone pour contacter la Maison de l'Enfance en cas de risque majeur :**

**MAIRIE**

**02 40 53 22 02**

**02 40 53 90 75 (Fixe Maison de l'Enfance)**

**06 83 72 90 90 (portable directrice ALSH)**

**06 50 63 81 87 (portable directrice MA)**

**06 95 64 02 46 (portable Adjointe Multi accueil)**

**06 71 41 44 24 (Policier Municipal)**



## IDENTIFICATION DE LA MAISON DE L'ENFANCE

Nom de l'établissement :	Maison de l'Enfance
Adresse :	54 Boulevard de la Gare
Commune :	La chapelle des Marais
Directrices :	Multi Accueil : Virginie POIDEVIN ALSH : Carole RENAUDINEAU

Horaires :	7H30 – 19h
Nombre de pièces d'accueil enfants :	16
Effectifs maximum enfants :	Multi accueil : 20 ALSH : 48 (vacances scolaires) APS : 80 (hors vacances scolaires)
Effectifs adultes (Education nationale, collectivité, autres...) :	18 maximum
Adresse mail :	<a href="mailto:alsh@lachapelledesmarais.fr">alsh@lachapelledesmarais.fr</a> <a href="mailto:multiaccueil@lachapelledesmarais.fr">multiaccueil@lachapelledesmarais.fr</a>

Date de mise à jour	Date de transmission au maire

## 1. DESCRIPTION DE LA MAISON DE L'ENFANCE

Nombre de bâtiments :

- bâtiment 1 :     **MAISON DE L'ENFANCE**                      nombre de niveaux (RDC, étages) : **1**
- bâtiment 2 :    nombre de niveaux (RDC, étages) :
- bâtiment 3 :    nombre de niveaux (RDC, étages) :
- bâtiment 4 :    nombre de niveaux (RDC, étages) :
- bâtiment 5 :    nombre de niveaux (RDC, étages) :

NB : noter l'ensemble des bâtiments y compris locaux du RASED, restaurant scolaire...

<p>Y-a-t-il un service de <b>restauration</b> ?</p> <p style="text-align: right;">Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p> <p>Dans l'enceinte de la Maison de l'Enfance ? Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>	<p>Y-a-t-il un service d'<b>accueil périscolaire</b> ?</p> <p style="text-align: right;">Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p> <p>Dans l'enceinte de la Maison de l'Enfance ? Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p>
--	---

### Horaires

Temps périscolaire de	<b>7h30</b>	à	<b>9h</b>
Temps de restauration de	<b>11h30</b>	à	<b>14h30</b>
Temps périscolaire de	<b>16h30</b>	à	<b>19h</b>

## Organisation pédagogique

Lieu d'accueil	Nom des Agents	Age des enfants	Nombre d'enfants maxi	Emplacement
<b>ALSH / APS</b>	Carole RENAUDINEAU	3 - 10 ANS	80	ALSH (partie droite de la MDE)
	Yann ROUSSEL	3 - 10 ANS		ALSH (partie droite de la MDE)
	Kévin GUIMARD	3 - 10 ANS		ALSH (partie droite de la MDE)
	Ludivine LEFUR	3 - 10 ANS		ALSH (partie droite de la MDE)
	Isabelle PERRAUD	3 - 10 ANS		ALSH (partie droite de la MDE)
	Sylvie LAGADEC	3 - 10 ANS		ALSH (partie droite de la MDE)
	Mélissa BAYON	3 - 10 ANS		ALSH (partie droite de la MDE)
	Wendy FAUCHEUX	3 - 10 ANS		ALSH (partie droite de la MDE)
	<b>MULTI ACCUEIL</b>	Virginie POIDEVIN		2 mois 4 ans
Fatima BOURDON		2 mois 4 ans	Multi Accueil (partie gauche de la MDE)	
Christelle COJEAN		2 mois 4 ans	Multi Accueil (partie gauche de la MDE)	
Sabine BERNARD		2 mois 4 ans	Multi Accueil (partie gauche de la MDE)	
Emmanuelle LOISON		2 mois 4 ans	Multi Accueil (partie gauche de la MDE)	
Anouchka TANGUY		2 mois 4 ans	Multi Accueil (partie gauche de la MDE)	
Jessie MAHE		2 mois 4 ans	Multi Accueil (partie gauche de la MDE)	
Marina BEAUGEARD		2 mois 4 ans	Multi Accueil (partie gauche de la MDE)	
Mélanie GUICQUIAUD		2 mois 4 ans	Multi Accueil (partie gauche de la MDE)	
<b>TOTAL MDE</b>				<b>100 MAXIMUM</b>

## Sites extérieurs où les enfants se rendent régulièrement

(A insérer dans l'annuaire de crise)

Site	Téléphone	Site	Téléphone
Médiathèque	02 40 42 42 00	Ecole Ste Marie	02 40 53 20 37
Salle de sport	02 40 53 24 84	Autres lieux	
Ecole des Fifendes	02 40 53 20 40		

---

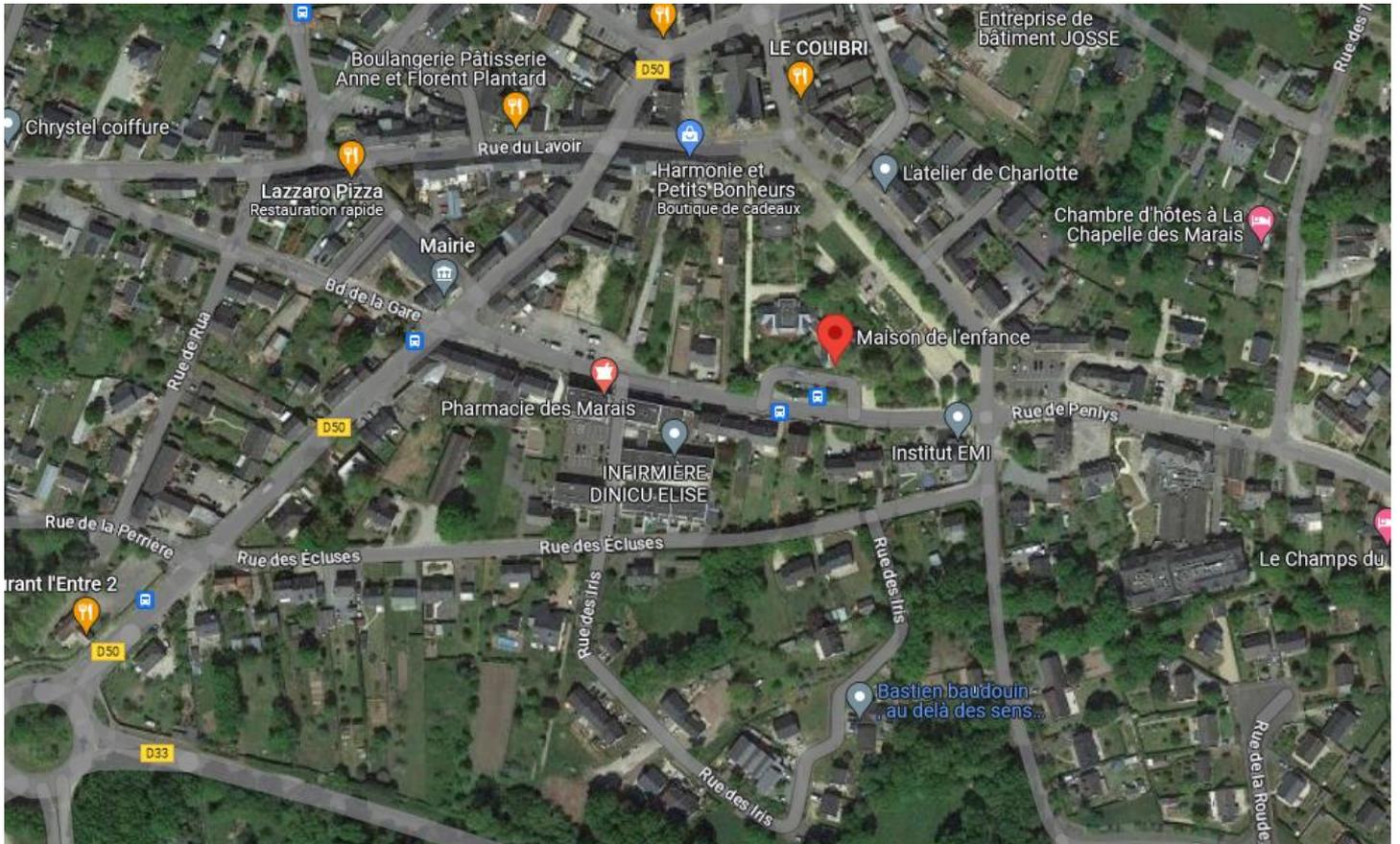
## PLAN DE LA MAISON DE L'ENFANCE

---

- Les plans doivent être annotés et déposés dans les cadres.
  - Titre (nom du site, PPMS Risques Majeurs)
  - Si besoin, vue aérienne pour situer les bâtiments les uns par rapport aux autres et dans le quartier
  - Nom des rues d'accès à la Maison de l'Enfance
  - Accès (entrée et sortie) ; visualisation du déplacement des groupes d'enfants en vue des regroupements éventuels
  - Accès possibles des secours
  - Circulation (parkings)
  - Localisation de coupure des fluides
  - Localisation des postes communication (téléphone filaire) et infirmerie
  - Emplacement de la mallette PPMS
  - Lieux de mise à l'abri et délimitation de la/des zone(s)
  - Zone « sas » (permettant l'accès des secours pour une prise en charge d'une personne sans entrer dans la zone confinée)

**VUE AERIENNE DU QUARTIER AVEC LOCALISATION DELA MAISON DE L'ENFANCE**

MAISON DE L'ENFANCE  
PPMS RISQUES MAJEURS



**PLAN D'ENSEMBLE DES BATIMENTS DE LA MAISON DE L'ENFANCE POUR INDIQUER LES POSITIONS RELATIVES**





## ANNUAIRE DE CRISE

### Appeler en urgence

Contacts	N° téléphone
Pompiers	18 - 112
SAMU	15
Police / Gendarmerie	17

Contacts	NOM	N° téléphone
Directrices *	<b>ALSH</b> : Carole RENAUDINEAU	<b>06 83 72 90 90</b>
	<b>Multi accueil</b> : Virginie POIDEVIN	<b>02 40 53 90 75</b>
Agent de prévention :		

### Puis, appeler dans l'ordre suivant :

Police municipale	06 71 41 44 24
<b>MAIRIE</b> : N° d'appel de la mairie (secrétariat ou portable maire ou numéro d'urgence selon les cas)	02 40 53 22 02

\* Numéro de téléphone auquel cette personne peut être appelée par les autorités  
et les secours

Autres Sites d'accueil des enfants	Téléphone
Médiathèque	02 40 42 42 00
Complexe sportif	02 40 53 24 84
Ecole des Fifendes	02 40 53 20 40
Ecole Ste Marie	02 40 53 20 37

## RECOMMANDATIONS

Écoutez la radio.

Respectez les consignes des autorités.

<b>FRÉQUENCE France Bleu :</b>	88.1	<b>Mhz</b>
<b>FRÉQUENCE France Info :</b>	105.5	<b>Mhz</b>
<b>FRÉQUENCE France Inter :</b>	95.2	<b>Mhz</b>

## REPARTITION DES MISSIONS

Répartition nominative des missions à assurer (cf. Guide d'élaboration du PPMS)  
(Directrices, personnel(s) de service, autres...)

MISSIONS	NOM(S) ET FONCTION Indiquer si secouriste	
	ALSH /APS	MULTI ACCUEIL
Activer le <b>Plan Particulier de Mise en Sûreté</b>	Responsable ALSH – APS	
S'assurer de la mise en place des différents postes	Responsable ALSH – APS	
Établir une liaison avec les autorités et transmettre aux personnels les directives des autorités	Responsable ALSH – APS	
Veiller au bon déroulement des opérations de regroupement	Animateurs présents sur la structure	
Contrôler l'accès de l'établissement	Animateurs présents sur la structure	
Couper les circuits (gaz, ventilation, chauffage, selon le cas, électricité...)	Responsable ALSH – APS	
S'assurer que tout le monde est en sûreté (publics spécifiques en particulier)	Animateurs présents sur la structure	
Ecouter la radio	Animateurs présents sur la structure	
Gérer les communications téléphoniques (secours, familles...)	Responsable ALSH – APS	
Gérer la mallette PPMS	Animateurs présents sur la structure (si présent sur la structure, l'agent de prévention)	
Assurer l'encadrement des enfants (liste des présents, pointage des absents, gestion de l'attente, signalement des incidents)	Animateurs présents sur la structure	

## LISTE DES RISQUES AUXQUELS LA MAISON DE L'ENFANCE POURRAIT ETRE CONFRONTEE

	Transport de matières dangereuses	Evènement climatique (Tempête..)	Sismique	Inondation	Mouvement de terrain, risque minier	Rupture de barrage	Industriel
A cocher conformément au DDRM 44		X	X	X			

Conduite à tenir		Rester confiné et attendre les consignes	Sortir des locaux et s'éloigner des arbres et attendre les consignes	Rester confiné et attendre les consignes			
------------------	--	--	--	--	--	--	--

## POSITION ET CARACTERISTIQUES DU (DES) LIEU(X) DE MISE À L'ABRI

Nombre de bâtiments indépendants (c'est à dire impliquant de sortir à l'air libre pour passer de l'un à l'autre) :

**AUCUN**

## PRISES EN CHARGE PARTICULIERES (ENFANTS, ADULTES).

- ✓ Nombre de personnes (adultes ou élèves) qui nécessiteront une attention particulière (handicap moteur, visuel, auditif...) ou des élèves bénéficiant d'un projet d'accueil individualisé (préciser la nature du PAI).

PAI : Le classeur des PAI se trouve dans le placard avec les trousseaux pharmacie.

Autre :

- ✓ Pour des activités qui se déroulent hors des locaux scolaires (lieu de repli, modalités de communication).

## DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Les documents suivants à mettre à jour, présents sur chaque lieu de mise en sûreté, doivent également être joints au PPMS **conservé dans la Maison de l'Enfance** :

- Mallette de première urgence - Fiche 7 - (Guide d'élaboration du PPMS).
- Fiche des effectifs des enfants absents ou blessés - Fiche 8 - (Guide d'élaboration du PPMS).
- Fiche individuelle d'observation - Fiche 9 - (Guide d'élaboration du PPMS).
- Les conduites à tenir en première urgence - Fiche 10 - (Guide d'élaboration du PPMS).
- Information préventive des populations sur les risques majeurs - Fiche 11 - (Guide d'élaboration du PPMS).
- Liste des enfants par groupe (multi accueil et ALSH).
- Modèle de main courante.
- Fiche d'évaluation.